



## 10 EPCI couvrent le département du Tarn-et-Garonne

Après la mise en place de la loi du 7 août 2015, dite loi « NOTRe » (Nouvelle organisation territoriale de la République), 10 intercommunalités à fiscalité propre couvrent le département du Tarn-et-Garonne au 1<sup>er</sup> janvier 2017, contre 15 auparavant.

Élodie Martal, Stéphane Méloux, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 10 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) couvrent le département du Tarn-et-Garonne, dont 1 communauté d'agglomération (CA) et 9 communautés de communes (CC). En 2016, 15 EPCI couvraient le département.

Les nouveaux EPCI résultent de la fusion ou de l'agrégation de communes d'anciens EPCI. Ainsi, la CA de Montauban s'agrandit en incluant la commune de Reyniès, qui appartenait auparavant à la CC du Terroir Grisolles-Villebrumier. Les autres communes de cet EPCI rejoignent la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne qui regroupe également 2 anciennes communautés de communes. De même, la nouvelle CC Terres des Confluences regroupe 2 anciens EPCI et 2 communes de l'ancienne CC des Terrasses et Plaines des Deux Cantons. Les 4 communes restantes de cet EPCI intègrent l'ancienne CC du Sud-Quercy de Lafrançaise, pour former la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain. Enfin la CC Quercy Vert-Aveyron résulte de la fusion de 2 anciennes communautés de communes. Le périmètre des 5 EPCI restants n'a pas évolué.

Au final, les 195 communes du Tarn-et-Garonne appartiennent à un EPCI dont le siège se situe dans le département. Celui-ci accueille, par ailleurs, au sein de ses EPCI, 1 commune du Gers et 2 communes du Lot-et-Garonne (CC des Deux Rives) et 1 commune du Tarn (CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron).

### Près de trois Tarn-et-Garonnais sur dix vivent dans la CA Grand Montauban

Avec 73 000<sup>1</sup> habitants, la CA Grand Montauban est l'EPCI le plus peuplé du Tarn-et-Garonne. Le département compte en outre 2 communautés de communes de plus de 40 000 habitants. Et 4 communautés de communes ont entre 10 000 et 25 000 habitants, 3 entre 5 000 et 10 000 habitants. Au total, les communautés de communes dont le siège se situe dans le Tarn-et-Garonne comptent en moyenne 20 000 habitants. ■

<sup>1</sup> Population au 1<sup>er</sup> janvier 2014

### 1 2 communautés de communes comptent plus de 40 000 habitants

Population des EPCI à fiscalité propre en Tarn-et-Garonne

Nom de l'EPCI	Nombre de communes	Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2014
CA Grand Montauban	9	73 115
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	27	42 335
CC Terres des Confluences	22	40 318
CC Quercy Vert-Aveyron	13	21 583
CC du Quercy Caussadais	19	20 070
CC des Deux Rives*	28	18 674
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	11	10 978
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	31	9 862
CC du Pays de Serres en Quercy	22	8 675
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron**	17	7 709

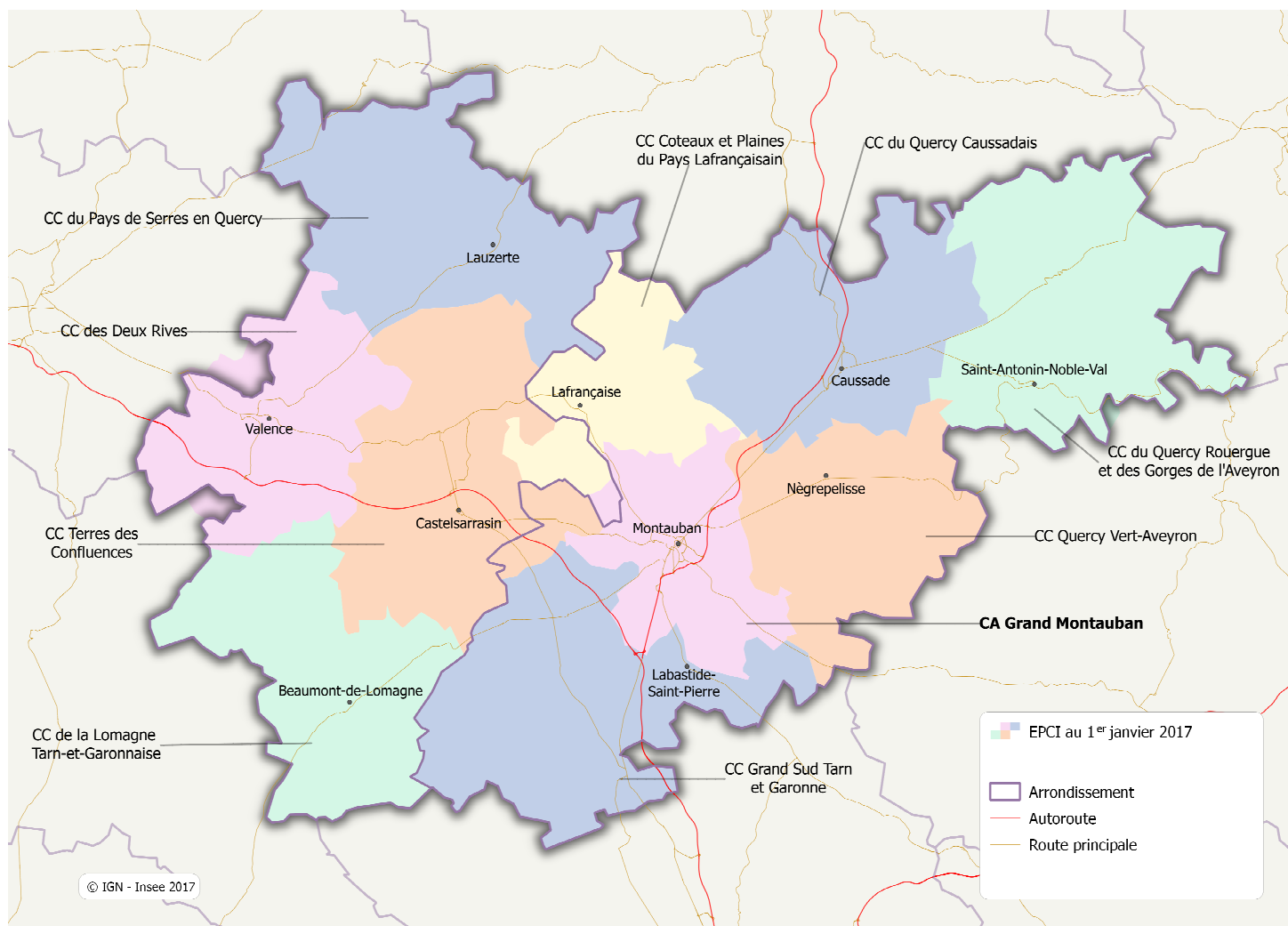
\* dont une commune située dans le Gers et 2 en Lot-et-Garonne

\*\* dont une commune située dans le Tarn

Source : Insee, recensement de la population 2014

## 2 1 communauté d'agglomération et 9 communautés de communes couvrent le département

EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier dans le Tarn-et-Garonne



Sources : ministère de l'Intérieur, base nationale sur l'intercommunalité ; Insee, code officiel géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2017

### Cadre réglementaire

La loi du 7 août 2015, dite loi « NOTRe » (Nouvelle organisation territoriale de la République), vise notamment à rationaliser l'organisation territoriale en facilitant le regroupement de collectivités. Après une phase de consultation menée par les préfets de département qui a conduit à l'établissement de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale, les arrêtés de fusion ont été adoptés en 2016, pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les EPCI à fiscalité propre doivent compter au moins 15 000 habitants. Un régime dérogatoire permet toutefois d'abaisser ce seuil à 5 000 habitants dans certains cas (zone de densité faible ou montagnaise).

### EPCI et arrondissements

Le regroupement des EPCI a parfois conduit à une mise en cohérence du périmètre administratif. Ainsi, les limites des arrondissements ont pu être modifiées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin d'articuler le périmètre des EPCI et des arrondissements. Dans le Tarn et Garonne, il n'y a pas eu de modification d'arrondissements.

**Insee Occitanie**  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

**Directrice de la publication :**  
Caroline JAMET

**Rédactrice en chef :**  
Michèle EVEN

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

### Pour en savoir plus

- « L'essentiel des zonages en Occitanie - La population des principaux zonages », sur [insee.fr](http://insee.fr)
- « 1 266 EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 », bulletin d'information statistique de la DGCL, n° 113, janvier 2017
- « La carte intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2016 », bulletin d'information statistique de la DGCL, n° 109, mars 2016

